



KRAAINEM

Conseil de CPAS annulé par l'un, maintenu par l'autre

Le gouverneur de la Province de Brabant a décidé d'annuler la convocation du conseil de CPAS de Kraainem.

Le conseil du CPAS de Kraainem restait cependant convoqué pour vendredi à 20 heures. La réunion devait être présidée par le doyen d'âge, René Capart. La convocation a été lancée par les trois membres du bureau permanent: M^{me} Joris, M. René Capart et M. Paul Willemart.

L'arrêt du gouverneur, transmis par porteur vendredi matin, était adressé au président ff du conseil. Pour le gouverneur, il s'agit actuellement de M. Paul Willemart. Il estime que la lettre de convocation comportait la signature de M. Capart en qualité de président faisant fonction.

L'arrêt a été pris après réception par le gouverneur d'une lettre de M^{me} Rika Steyaert, membre de l'exécutif de la Communauté flamande, chargée de la tutelle des CPAS, chez qui plainte aurait été déposée à la suite de la convocation du CPAS.

Mark Morris au TRM: du Ballet ou du balai?

Il fut encore beaucoup question de la Monnaie hier.

Alors que son président, M. Leysen, avait écrit au gouvernement pour réclamer à la fois un délai de mise au point du plan d'assainissement et un emprunt de consolidation plus important que prévu, on apprenait que les commissaires du gouvernement au TRM avait fait appel contre la décision du conseil d'administration d'engager le chorégraphe américain Mark Morris.

Hier en fin d'après-midi, Gérard Mortier, directeur de la Monnaie tenait précisément une con-

férence de presse pour présenter M. Morris.

«Pas au courant»

Interrogé sur ce recours des commissaires du gouvernement, M. Mortier a dit qu'il n'était pas au courant de rien. «Ces derniers temps, la presse est souvent informée des décisions qui concernent la Monnaie avant la direction de celle-ci», a-t-il ajouté disant encore qu'à son avis un éventuel recours devrait être considéré dans le cadre de la discussion autour du plan d'assainissement.

M. Mortier a encore dit que le Conseil d'adminis-

tration avait soutenu à l'unanimité sa nouvelle politique de ballet. Celle-ci ne concerne pas seulement M. Morris et sa nouvelle troupe mais aussi une collaboration plus développée avec d'autres troupes. Ainsi, la Monnaie offrira un appui «logistique» à la compagnie d'Anna-Thérèse de Keersmaecker. La Monnaie entend également inviter de petites compagnies belges qui font de l'excellent travail.

Enfin, sur le plan financier, M. Mortier a précisé que le budget de la nouvelle compagnie sera de 70 millions. Le budget du Ballet du XX^e Siècle était

de 100 millions, a-t-il ajouté estimant que sa nouvelle politique s'inscrit donc bien dans la politique d'assainissement financier.

La troupe sera formée autour des 12 danseurs actuels de la troupe de M. Morris. Dès janvier prochain, la Monnaie organisera des auditions pour compléter la troupe enfin d'arriver à 24 danseurs.

Le premier spectacle de la nouvelle compagnie dirigée par M. Morris est fixée au 23 novembre 1988. Il s'agira d'une œuvre sur des oratorios de Haendel. Ce spectacle sera monté en collaboration avec les chœurs et l'Orchestre de la Monnaie.